BIENVENUE CHEZ MATERA GESTION LOCATIVE



Nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients ! 🙌

Voici les étapes essentielles pour démarrer sereinement votre gestion locative avec nous.

1	1 PARAMÈTRAGE DE VOS BIENS		
	Dans les 24h après avoir signé votre mandat, vous recevrez par email un lien d'invitation pour vous connecter sur votre espace et paramétrer vos biens.		
Si v	otre contrat com	mence dans plus d'un mois, vous recevrez votre invitation une quinzaine de jours avant.	
Une fois connecté sur votre espace, dans l'onglet <i>Biens et locataires</i> , cliquez sur chacun des biens à configurer et complétez les informations demandées.			
	Mmatera	Riens et locataires	
	Biens et locataires		
	Finances	À configurer	
	🗇 Compte de paiement		
	0) Recettes et dépenses	Appartement	
	Espace documents		

Vous aurez besoin pour cela des documents suivants :

- Une **preuve de propriété** de votre bien : acte d'achat, attestation notariée ou taxe foncière
- Le bail en cours si vous avez un locataire
- Le dernier diagnostic de performance énergétique (DPE)

Vous étiez en agence ?

Si ce n'est pas déjà fait, récupérez auprès de votre ancien gestionnaire l'ensemble des documents relatifs à vos biens : baux, états des lieux, diagnostics, comptes-rendu de gérance, coordonnées du/des locataire(s) en place, preuve du dernier loyer appliqué (avis d'échéance ou quittance).

Vous étiez accompagné par un comptable ?

Demandez-lui de vous transmettre les liasses fiscales des années précédentes et le tableau des immobilisations, vous aurez besoin de les ajouter en cours d'année dans l'onglet *Déclaration fiscale* sur votre espace.

INFORMER VOS LOCATAIRES

Matera s'occupe de cette étape ! Assurez-vous simplement que les coordonnées de vos locataires soient enregistrés dans Biens et locataires > Locataires.

Concrètement, une fois le paramétrage de votre/vos bien(s) effectué par vos soins, nous contacterons vos locataires pour les informer du changement de gestion et leur fournir le RIB sur lequel ils verseront leurs loyers.

Tous les mois, Matera vous reversera automatiquement le(s) loyer(s) déduit(s) des frais de gestion. Vous pouvez suivre l'état des paiements de votre/vos locataire(s) sur votre espace dans l'onglet *Biens et locataires > Solde locatif*.

C'est terminé ! Vous pourrez ensuite profiter pleinement des services Matera ! 🎤

Consultez la page suivante pour accéder aux questions fréquentes.

JE VEUX DÉLÉGUER LA RECHERCHE DE LOCATAIRE ?

Après avoir finalisé le paramétrage de votre espace et si votre bien n'est pas loué, vous pouvez cliquer sur le bouton "Mettre en location avec Matera".

En cliquant sur "Mettre en location avec Matera", vous accèderez à un formulaire à compléter. Plus il est complet, plus il nous permettra de traiter rapidement votre demande.

→ Pour en savoir plus sur ce service, consultez notre article : <u>Comment se passe la</u> <u>recherche de locataires avec Matera ?</u>.

JE SOUHAITE SOUSCRIRE À LA GLI

Au tarif de 2,5% du loyer charges comprises, la garantie loyers impayés permet de vous couvrir contre les éventuels défauts de paiement de votre/vos locataire(s)?

Peu de personnes le savent mais la mise en place de cette assurance est conditionnée par l'élibigilité du dossier de votre locataire.

→ Pour que l'on puisse tester l'éligibilité de votre/vos locataires, remplissez <u>ce court</u> <u>formulaire</u>.

J'AI D'AUTRES QUESTIONS ?

N'hésitez pas à consulter notre centre d'aide. Vous y trouverez tout un tas d'articles et de vidéos explicatives de la plateforme.

→ Consulter le <u>Centre d'aide Matera</u>.

Notre équipe reste disponible à l'adresse : gestionlocative@matera.eu.

